

Le 8 décembre 2020 se sont réunis :

<b>Le directeur</b>	<b>M. MAUVIEL Florian</b>
<b>Les élus et représentants des mairies</b>	<b>Mme. BLIN Martine pour la mairie de Grentheville M. LEMAUVIEL Florent, M. CHADLI Smaïl, pour la mairie de Soliers</b>
<b>Les enseignants</b>	<b>Mmes. BERTHIER Virginie, KHANOYAN Frédérique, BENARD Laurence, MONTECOT Réjane, GAMBINI Myriam, THOMAS Véronique, MOUSSET Tatiana, HANTRAIS-BATOUM Florence, HEURTAUX Caroline, BRIARD Amélie, WANKIEWICZ Carole Et M. CAPELLE Pascal</b>
<b>Les parents d'élèves élus</b>	<b>Mmes. QUESLIER Emille, PIARD Pauline, MILLET Sandrine, JEANNE Florence, RAULT Laëtitia, GAUDEMER-SCHWEBIUS Marylène ET M. PIETUSZYNSKI Christophe, LEGAGNEUX Jérôme</b>
<b>Autre personne</b>	<b>M. DEFENOILLERE Clément, responsable temps périscolaire</b>

**Étaient excusés :** M. PERROT Fabrice, IEN de circonscription ; M. GUICHARD Jean-Pierre, DDEN ; Mme. SEIGNEURIE Elisa, enseignante ; Mme HUGUET Agathe, enseignante brigade ; M. JURET Jean-Pierre, maître E (RASED) ; M. et Mmes. SAILLARD Mélanie, FORTIN Nathalie, VANYPER Karine, CARON Guillaume, représentants élus des parents d'élèves

**Secrétaires de séance :** Mmes Réjane MONTECOT (professeur des écoles) et Christophe PIETUSZYNSKI (parent d'élèves)

## **I. Fonctionnement du conseil d'école**

**Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 30 juin 2019 :**

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été approuvé sans commentaire particulier.

**Vote du règlement intérieur spécifique au conseil d'école :**

Le règlement intérieur du conseil d'école est lu et voté à l'unanimité.

**Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école du 11 octobre 2019 :**

Cette année, 13 parents se sont portés candidats soit le nombre de sièges à pourvoir (pas de suppléants). Un vote unique par correspondance était proposé cette année. Le % de votants est de 45,27% soit 4 points de plus que l'an passé.

M. Mauviel remercie les parents pour leur investissement lors de cette élection tant pour la mise sous pli du matériel de vote que pour le dépouillement.

**Calendrier des prochains conseils d'école :**

Sous réserve de modifications en lien avec l'actualité, les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes :

- le jeudi 11 mars
- le mardi 15 juin

## **II. Vie scolaire**

**Organisation de l'équipe pédagogique et effectif de l'école :**

298 élèves sont à ce jour scolarisés. Les effectifs des classes oscillent entre 22 et 26 élèves. L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants, une enseignante brigade étant rattachée à l'école. 4 ATSEM et 6 AESH les accompagnent au quotidien.

- **PS : Mme BERTHIER & M. MAUVIEL (Vendredi) (ATSEM : Mme Stéphanie VASLOT)**
- **PS/MS : Mme WANKIEWICZ (ATSEM : Mme Fabienne VALCADA en remplacement de Mme MAUCOURANT)**
- **MS/GS : Mme BENARD (ATSEM : Mme Jocelyne DAVOUS)**
- **MS/GS : Mme. KHANOYAN & Mme SEIGNEURIE (lundi) (ATSEM : Mme Valérie ZYDLOWSKI)**
- **CP : Mme GAMBINI**
- **CP/CE1 : Mme MONTECOT**
- **CE1 : M. CAPELLE**
- **CE2 : Mme THOMAS**
- **CE2/CM1 : Mme MOUSSET**
- **CM1 : Mme PIRIOUX**
- **CM2 : Mme HANTRAIS-BATOUM**
- **CM2 : Mme HEURTAUX**
- **ULIS : Mme BRIARD**
- **Brigade : Mme HUGUET**
- **+ accompagnement du RASED**

**AESH**

**Mme Nacéra BOUDERROI**

**Mme Valérie BELIARD**

**Mme Sandra FERON**

**Mme Hélène AUDRA**

**Mme Fatima AMARI (mi-tps)**

**Mme Angélique PASSEREL**

Contrairement à l'an dernier, aucun service civique n'est présent pour accompagner l'équipe enseignante malgré la possibilité accordée par le DASEN d'un poste (aucun candidat ne s'est fait connaître).

**Règlement intérieur de l'école :**

M. Mauviel demande à retirer de l'actuel règlement intérieur cette phrase « *Les élèves de maternelle ne seront confiés à un enfant que s'il a plus de 10 ans et s'il a une autorisation parentale* », aucune limite d'âge ne peut être exigée. Il est précisé que si l'enseignant juge une personne trop jeune, il se rapprochera des responsables légaux pour évoquer cette situation.

Le règlement intérieur, avec les modifications indiquées ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

Par soucis d'économie et d'écologie, le règlement intérieur est en ligne sur le site de la mairie de Soliers. Une information sera distribuée via les cahiers de liaison précisant les modifications apportées. Il est distribué à chaque nouvelle inscription à l'école.

**Bilan de la coopérative :**

Mme Hantrais-Batoum présente le bilan de la coopérative. A ce jour, le solde est de 9778€. Les 187 cotisations reçues des familles s'élèvent à 2730€. La cotisation annuelle à l'OCCE s'élève à 853,95€. Quelques dépenses ont été effectuées en ce début d'année : abonnements presse, achat de jeux de cour, achat de « Légo Vendée Globe » en lien avec le suivi de la course dans les classes élémentaires.

**Protocole sanitaire :**

Une communication du protocole rédigé avec la collectivité a été faite aux familles le 29 septembre dernier. Une nouvelle communication, à la veille de la rentrée des vacances d'automne, a été faite aux familles le 31 octobre dernier pour préciser les ajustements d'un nouveau protocole national. Le non brassage des groupes classe a depuis été renforcé en élémentaire répondant ainsi aux attentes ministérielles. La cour est divisée en 4 zones avec 2 services de récréation. Sur le temps scolaire, les croisements entre classes sont ainsi très limités. Sur le temps méridien, deux classes occupent une zone mais avec des horaires de repas décalés, les deux classes « cohabitent » sur un temps limité. Consciente des contraintes imposées aux enfants, un investissement en jeux de cour (molky, ballons, cordes, élastiques, crales géantes) a été décidé par l'équipe enseignante. Ce matériel est propre à chaque classe.

D'une manière générale, les enseignants soulignent la grande capacité des élèves à s'adapter au protocole tant pour le lavage des mains que pour le port du masque et le respect du non brassage des classes. Les élèves semblent avoir compris les enjeux qui s'imposent à nous. Les enseignants notent néanmoins plus de difficultés pour entendre et se faire entendre, ce qui ne facilite pas toujours le travail, notamment en lecture. Certains masques en tissu notamment cachent davantage les voix.

Mme Briard souligne la belle initiative de trois habitantes solariennes qui ont confectionné un masque pour chacun des élèves de l'école.

Il est rappelé que des masques pédiatriques sont à disposition des élèves de façon occasionnelle (oubli, perte, casse) et une trentaine de masques en tissu sont à disposition des familles qui en exprimeraient le besoin.

La question des masques transparents est posée. M. Capelle précise avoir entendu qu'à l'heure actuelle, ces masques n'ont pas reçu l'homologation nécessaire.

### **Communication liée au drame de Conflans Ste Honorine :**

Le conseil d'école aurait dû se tenir au lendemain du drame de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire. C'est dans ce contexte que ce sujet avait été inscrit à l'ordre du jour. Il est rappelé que, conformément aux directives de la rectrice Mme GAVINI-CHEVET, des minutes de silence ont été observées en cycle 3 et des séances d'échanges et d'éducation civique ont été proposées dans les classes en adaptant le contenu aux âges des enfants. Les valeurs républicaines et la liberté d'expression sont des sujets abordés régulièrement dans les programmes d'EMC au cours des différentes années scolaires.

### **III. Mise en œuvre du projet d'école**

#### **Evaluations CP CE1 et constats de rentrée :**

Comme l'an dernier, les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales.

#### **Synthèse des résultats des évaluations CP/CE1 : % d'items réussis**

Français CP	Maths CP	Français CE1	Maths CE1
77,4	67	85	77,8

Mme Gambini évoque une entrée dans la lecture plus délicate que les autres années. Beaucoup d'élèves n'avaient pas les prérequis habituels en début de CP notamment la bonne tenue du stylo, le graphisme, la phonologie, la connaissance des lettres de l'alphabet et des nombres. La 1<sup>ère</sup> période a donc été consacrée essentiellement à la lecture. Les écarts ont été creusés en fonction du travail effectué à la maison pendant le confinement. De manière générale, le début de septembre a été difficile mais les élèves se sont adaptés et une amélioration en octobre s'est faite.

#### **Les projets et intervenants extérieurs :**

- Six classes bénéficient cette année de l'intervention de Mme DROUET Sylvie, intervenante musique sur une douzaine de créneaux de 30/35 mn.
- Toutes les classes devraient se rendre au cinéma Lux pour les festivités de Noël (avant ou au retour des vacances) et pourront faire l'acquisition de jeux ou de livres pour la classe avec un financement spécifique de la collectivité.
- Le spectacle « le loup et les 7 chevreaux » prévu en mars puis en novembre pour les élèves de maternelle est de nouveau reporté à une date ultérieure.
- Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle de cirque le 17 décembre dans la salle polyvalente, spectacle financé par la collectivité. Les gestes barrières et les distanciations physiques seront bien évidemment respectés pour permettre cette initiative.
- Les classes de Mmes Bénard et Khanoyan ont pu se rendre dans une ferme pédagogique juste avant le confinement.
- 7 classes de l'école auraient dû se rendre au château de Falaise en décembre pour une visite contée sur le thème de la Belle et la Bête. Une reprogrammation sur Janvier n'est pas exclue et sera à l'ordre du jour du prochain conseil des maîtres.
- Les photos de classe ont pu être réalisées début décembre et permettront une rentrée d'argent pour la coopérative scolaire. Les commandes vont être possibles très vite, une date limite est fixée pour garantir une livraison avant les vacances de fin d'année. Les commandes effectuées après seront livrées au retour des vacances.
- Les enseignantes de cycle 3 présentent le projet de la course solidaire ELA qui a permis de récolter des fonds pour la lutte contre les leucodystrophies. Mme Hantrais-Batoum souligne avoir pu récolter 1169,10€ avec les 4 classes de cycle 3.
- Trois classes (CP, CP/CE1, CE2) participent au projet école et cinéma (projection de 3 films dans l'année). Pour l'instant, les séances sont reportées en attente de la réouverture des salles de cinéma.
- Il est très difficile de se projeter sur la seconde partie de l'année scolaire et de planifier des projets qui pourraient ne pas aboutir. La prudence reste de mise.

#### **Cycle natation :**

Le cycle natation à la piscine de Colombelles peut être proposé dans le cadre d'un protocole strict avec une seule classe par séance. Les CP et les CM2 restent les classes concernées mais les cycles ne dureront que 5 à 6 séances.

#### IV. Activités post et périscolaires

##### Activités pédagogiques complémentaires :

Comme l'an dernier, les APC ont lieu deux midis par semaine (répartition en fonction des cycles) de 11h45 à 12h15. Elles s'adressent à tous les élèves à partir de la Grande Section. Cette année, l'accent est remis sur les difficultés rencontrées dans l'apprentissage des notions fondamentales.

##### Temps périscolaires :

Des modifications ont été faites en vue du non brassage des groupes (mise en place des zones, des animateurs référents par classe). Tout se passe bien pour l'instant. Un projet sur Noël est en cours (décoration du sapin, activités diverses). Mme Garcia Millet souligne que, du fait du protocole sanitaire, certains enfants sont seuls la garderie du soir.

#### V. Sécurité et équipements

##### Exercices de sécurité :

A ce jour, un exercice incendie a été effectué le 8 octobre dernier. Pas de remarque particulière.

Un exercice PPMS attentat-intrusion a été effectué le 8 novembre avec le scénario « s'échapper de l'école » mis en œuvre. L'utilisation du sifflet comme signal sonore permet un gain de temps par rapport au passage classe par classe l'an dernier mais contraint tout de même à trois signaux sur l'étendue de l'école. La question d'une alarme centralisée (à l'image de ce qui est fait à l'école de Bourguébus) devra faire l'objet d'une réflexion. Mme Queslier évoque « l'urgence » de mettre en place un tel système dans le climat sécuritaire actuel. M. Lemauiel s'engage à évoquer cette question lors d'un prochain conseil municipal.

Un exercice PPMS risques majeurs sera effectué courant février dans un format d'ampleur académique avec la mobilisation d'un grand nombre de partenaires (préfecture, gendarmeries, ...). Le scénario sera le transport de matières dangereuses.

##### Travaux :

M. Mauviel remercie les services techniques pour les travaux effectués, notamment la peinture refaite dans la classe de Mme Pirioux durant l'été. Des infiltrations dans cette même classe entraînent quelques inondations. M. Mauviel remercie par avance la collectivité de voir ce qui peut être fait. La classe de Mme Berthier nécessiterait elle-aussi d'être repeinte.

#### VI. Restauration scolaire et hygiène

##### Tarifification de la cantine pour les élèves d'ULIS et de Grentheville :

A partir de janvier 2021, les parents d'enfants domiciliés à Grentheville paieront le tarif « solarien », un conventionnement entre les collectivités a permis cet aménagement. Les parents du dispositif ULIS sont invités à se rapprocher de leur mairie de domicile pour engager un tel travail partenarial.

##### Ajout à l'ordre du jour :

- Mme Blin évoque de nombreux soucis de comportement et de discipline dans le bus cette année. Un règlement intérieur spécifique est en cours de validation par une instance juridique et sera transmis aux familles.
- M. Pietuszynski évoque un incident sur le temps méridien (chute d'un élève) et le manque de communication avec la famille et les enseignants. M. Chadli précise que, suite à cet incident, les animateurs et personnels ont été sensibilisés à la conduite à tenir en de telle situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Les secrétaires de séance,

Mme. MONTECOT Réjane



M. PIETUSZYNSKI Christophe



Le directeur d'école, président de séance

M. MAUVIEL Florian

